

Coma

(mars 2023)

Explication

Le coma est un état d'inconscience pathologique prolongé correspondant à un score de 8 ou moins sur l'échelle de Glasgow. Cela constitue une urgence médicale qui exige une évaluation urgente pour éviter des lésions cérébrales permanentes ou la mort.

Étiologie

(liste non exhaustive)

- Atteinte focale
 - a. Lésion expansive (p. ex. tumeur, abcès)
 - b. Accident vasculaire cérébral (p. ex. infarctus du tronc cérébral)
 - c. Traumatisme
- Atteinte diffuse
 - a. Causes vasculaires (p. ex. encéphalopathie hypertensive, éclampsie)
 - b. Infection (p. ex. méningite, encéphalite)
 - c. Causes métaboliques (p. ex. urémie, hypercalcémie, hypoglycémie)
 - d. Toxines (p. ex. plomb, monoxyde de carbone, alcool, opioïdes)
 - e. Convulsions (y compris l'état postcritique)
 - f. Ischémie diffuse (p. ex. choc)
 - g. Traumatisme

Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient dans le coma, le candidat devra en diagnostiquer la cause, la gravité et les complications, et mettre en place un plan de prise en charge approprié.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un patient dans le coma, le candidat devra

- recenser et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment celles découlant :
 - a. d'une anamnèse complète et d'une corroboration des faits par des sources appropriées;
 - b. de l'identification des causes les plus probables du coma au moyen d'un examen physique complet, y compris un examen neurologique approprié;
 - c. de la détermination du niveau de conscience à l'aide d'un outil d'évaluation pertinent (p. ex. échelle de Glasgow);
- recenser et interpréter les examens essentiels, notamment les analyses de laboratoire
 (p. ex. dépistage toxicologique, glycémie), les examens d'imagerie diagnostique (p. ex. tomodensitométrie, imagerie par résonance magnétique) et autres (p. ex. ponction lombaire, électroencéphalographie);
- établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment :
 - a. administrer les soins immédiats et d'urgence (p. ex. voies respiratoires, respiration, circulation) et le traitement empirique approprié selon les indications (p. ex. antidotes des narcotiques ou des benzodiazépines, glucose);
 - b. fournir tout autre traitement urgent, selon les indications (p. ex. antibiotiques, anticonvulsivants);
 - c. orienter le patient vers des soins spécialisés (p. ex. neurochirurgie), s'il y a lieu;
 - d. déterminer qui est le mandataire du patient pendant que celui-ci est inapte.